

# Handi KIFF

*cap ou pas cap ?*

Le Grand KIFF 2021, la Terre en partage !

Je suis ...

**En situation de handicap !**



**Quelle est ma place ?**

**Avec les autres, vivre tous ensemble...**

**Jeunes valides et jeunes en situation de handicap !**

**Sur la terre, agir, vivre de nouvelles solidarités...**



**OK ?**

(Traduction de la LSF)

**Relevons ensemble ce défi de l'inclusion  
au Grand KIFF 2021 !**

### 1 - L'accueil

Le Grand KIFF souhaite accueillir chaque jeune, quelles que soient ses convictions, son histoire, ses forces, ses faiblesses et ses handicaps.

### 2 - L'inscription

Tout jeune qui s'inscrit au Grand KIFF doit être inscrit dans un camp de sa région et est sous la responsabilité du directeur de camp et des accompagnateurs. Il en est de même pour tout jeune en situation de handicap. A l'inscription, celui-ci est amené à préciser ses besoins.

### 3 - Le Territoire Handicap

Une de ses missions est de rendre possible cet accueil. Le Territoire Handicap se veut donc une aide pour accompagner les directeurs de camp dans l'accueil de jeune en situation de handicap.

### 4 - Le recueil des besoins

Le Territoire Handicap propose un questionnaire à destination des directeurs de camp pour connaître les besoins et les aides indispensables à l'accueil du jeune en situation de handicap et ainsi évaluer la faisabilité de l'accueil. Le directeur du camp remplit le questionnaire avec le jeune ou sa famille et envoie une copie au Territoire Handicap. Afin d'aider à statuer sur la faisabilité de l'accueil, le Territoire Handicap est disponible pour échanger avec le directeur du camp.

### 5 - L'aide humaine

Si le jeune en situation de handicap nécessite la présence d'un aidant, cela doit être organisé avec le directeur du camp. Il pourra si besoin s'agir d'un membre de sa famille ou une personne recrutée par le camp ou la famille. Le Grand KIFF ne recrute pas les aidants. L'aidant bénéficiera de la gratuité du séjour au Grand KIFF. Le jeune et son aidant feront partie du groupe de leur camp et seront sous la responsabilité du directeur de camp.

Au sein du camp, une personne encadrante sera nommée « référent Handi » afin d'accompagner plus spécifiquement le jeune durant le séjour.

Durant le Grand KIFF, se tiendra une réunion journalière regroupant les aidants et / ou les « référents Handi » et le Territoire Handicap afin de débriefer et de garantir les conditions de l'inclusion du jeune en situation de handicap.

Des alter Kiffteurs seront formés en tant que personnes ressources sur place pour le bon déroulement du séjour. Ils ne se substitueront pas ni à l'aidant ni aux responsables du camp dont dépend le jeune.

### 6 - Les déplacements

Le trajet pour venir à Albi fait partie de l'organisation du camp et est donc à réfléchir avec la famille du jeune selon les besoins (accompagnateur dédié, véhicule adapté, transport par train, etc...)

Sur place, le lieu est aux normes PMR, un plan des lieux, avec trajets fauteuil roulant, canne blanche, sera mis à disposition.

### 7 - Le logement

Un inventaire des différents moyens mis en œuvre pour l'accueil d'un jeune en situation de handicap sera à la disposition des directeurs. Cela peut aller du logement en chambre sur place (norme PMR) jusqu'à la recherche de solutions dans des structures voisines.

### 8 - La restauration

Le jeune en situation de handicap sera prioritaire dans la file d'attente pour les repas. Un circuit sera pensé et un lieu adapté pour prendre ses repas sera proposé. Il pourra être accompagné par d'autres jeunes pour éviter l'isolement !

### 9 - Les plénières, les activités

Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'inclusion en fonction des besoins du jeune, que ce soit par l'adaptation des activités (langue des signes, supports visuels, pictogrammes), ou par des espaces dédiés, un lieu calme de répit, etc... Un livret d'accueil spécifique sera délivré avec un « handiscore » qui permet de connaître les activités les plus adaptées à son handicap.

### 10 - La communication

La signalétique sera adaptée ainsi que le fléchage des lieux en utilisant des pictogrammes, des logos de couleurs. Le livret d'accueil « Handi » ainsi qu'un badge spécifique au jeune en situation de handicap seront délivrés.

Le Territoire Handicap est à l'écoute et disponible pour vous aider dans l'inclusion des jeunes en situation de handicap.

**N'hésitez pas à nous contacter : [isabelle.bousquet@johnbost.fr](mailto:isabelle.bousquet@johnbost.fr)**